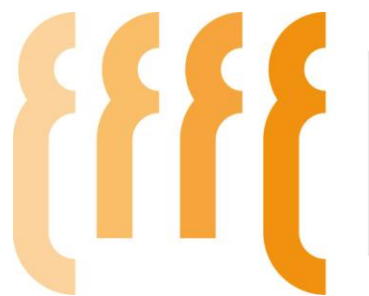


FEDERATION EUROPEENNE DES EMPLOIS DE LA FAMILLE



EUROPEAN
FEDERATION
FOR FAMILY
EMPLOYMENT
& HOME CARE

SOMMAIRE

JUIN 2018

■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

1. **HONGRIE** : Le Premier ministre hongrois veut changer la droite européenne
2. **AUTRICHE** : La future présidence autrichienne de l'UE en faveur d'une « Europe qui protège »
3. **ALLEMAGNE** : affaiblissement de la Chancelière Angela Merkel
4. **POLOGNE**: Les principaux partis européens demandent à la Commission d'agir face à la Pologne
5. **MIGRATION**: la Commission européenne veut 10 000 gardes-frontières
6. **ELECTIONS EUROPEENNES**: Le Parlement européen fixe la répartition des sièges de députés après le Brexit
7. **ELECTIONS EUROPEENNES**: Les Vingt-Sept proposent un seuil minimal obligatoire pour élire les eurodéputés
8. **ELECTIONS EUROPEENNES**: certains partis français commencent à réfléchir à l'avenir
9. **ITALIE**: naissance d'un nouveau gouvernement de coalition

■ EUROPE SOCIALE

10. **SECURITE SOCIALE**: Tensions entre les Etats membres sur la réglementation de la coordination des systèmes de sécurité sociale
11. **EQUILIBRE VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE** : les États membres vident la Directive de sa substance
12. **ELA**: Les Etats membres concernés par une éventuelle réduction de leurs compétences en raison de la future Autorité européenne du travail

■ FINANCEMENTS EUROPEENS

13. **PLAN JUNCKER** : InvestEU ou comment la Commission européenne compte investir dans l'UE
14. **HORIZON EUROPE**: la Commission souhaite un changement radical via une "innovation de rupture"

■ AGENDA EUROPE

■ NOMINATIONS

■ CADRE POLITIQUE EUROPEEN

1. HONGRIE : Le Premier ministre hongrois veut changer la droite européenne

Dans un discours prononcé le 16 juin, Viktor Orban reconnaît que l'idée de quitter le Parti populaire européen lui a traversé l'esprit. Il estime qu'il serait facile de former une coalition de partis sur la base du rejet des politiques migratoires. Le Hongrois souhaite cependant que son parti, le Fidesz, reste au sein du PPE pour mieux transformer ce dernier. Il veut amener au niveau européen ce qu'il a développé au plan national et aider le parti à renouer avec « ses racines chrétiennes ».

Ce discours est disponible [ici](#)

2. AUTRICHE : La future présidence autrichienne de l'UE en faveur d'une « Europe qui protège »

Le programme de la présidence autrichienne de l'UE lors du second semestre 2018 est connu. Migration, numérique et coopération avec les Balkans occidentaux sont les trois priorités. Plus de 200 propositions législatives doivent par ailleurs être finalisées à moins d'un an des élections européennes. Le chancelier autrichien, Sebastian Kurz, présentera l'agenda de la présidence autrichienne devant la plénière du Parlement européen le 3 juillet à Strasbourg.

Le programme est disponible [ici](#)

3. ALLEMAGNE : affaiblissement de la Chancelière Angela Merkel

Chose rare, les députés de la CDU et de la CSU du Bundestag ont tenu des réunions séparées, jeudi 14 juin. La branche bavaroise de la droite allemande réclame des mesures dures et immédiatement concernant la lutte contre l'immigration. La chancelière allemande a demandé à ses troupes de lui laisser jusqu'au sommet de juin, le temps de négocier avec ses partenaires européens, ce que la CSU n'accepte pas.

Si Angela Merkel n'est pas capable de tenir sa majorité, un vote de confiance pourrait être organisé et conduire à la chute de celle qui dirige l'Allemagne depuis 12 ans. Des élections régionales doivent avoir lieu en Bavière le 14 octobre, et la CSU craint une montée de l'AFD, qui pourrait réaliser un bon score dans cette région traditionnellement conservatrice.

4. POLOGNE: Les principaux partis européens demandent à la Commission d'agir face à la Pologne

Les chefs de file des sociaux-démocrates, conservateurs, libéraux, écologistes et de la gauche radicale ont signé une lettre commune dans laquelle ils demandent au président et au premier vice-président de la Commission d'ouvrir une nouvelle procédure d'infraction contre le gouvernement polonais (PiS) devant la Cour de justice de l'UE. En cause, la mise à la retraite forcée des juges de la Cour suprême, qui entrera en application le 3 juillet, qui va permettre au PiS d'y placer ses partisans. En parallèle, la procédure pour non-respect de l'État de droit, ouverte par la Commission contre la Pologne en décembre, suit toujours son cours.

5. ITALIE: naissance d'un nouveau gouvernement de coalition de la Ligue italienne et du Mouvement des 5 étoiles mettant fin à 88 jours de troubles politiques, avec Conte comme Premier ministre.

A la veille de la fête nationale italienne célébrée le 2 juin et après 88 jours de négociations, la crise du gouvernement italien a pris fin. Le 1er juin, le nouveau Premier ministre Giuseppe Conte a prêté serment devant le chef de l'État, Sergio Mattarella. Le nouveau Premier ministre italien, 54 ans, n'est pas un politicien mais un juriste, professeur de droit privé à l'Université de Florence. Il dirigera le gouvernement, avec 2 premiers ministres «adjoints» des deux partis qui ont donné naissance au nouveau gouvernement rebaptisé «jaune-vert»: Luigi Di Maio, leader du Mouvement 5 étoiles et Matteo Salvini de la Ligue du Nord.

Avec Conte, une équipe de 18 nouveaux ministres comprenant seulement 5 femmes a été intronisée dans le palais de Quirinale. Voici la liste des ministres et départements italiens: Luigi Di Maio, Mouvement 5 étoiles, nommé ministre du Développement économique, du Travail et des Politiques sociales devra s'attaquer au projet de revenu de la citoyenneté et réformer la loi Fornero sur les retraites et, surtout, avec le thème des bons, un outil de paiement pour les services occasionnels. Aboli par le gouvernement de Matteo Renzi et remplacé par le «livret de famille», les anciens coupons seront réintroduits par le nouveau gouvernement, dans certains secteurs, comme le domestique, notamment en matière de nettoyage et de gardiennage, en prenant le système français comme point de référence.

Passant du travail aux affaires familiales, Lorenzo Fontana devient le nouveau ministre italien de la Famille et du Handicap tandis que le ministre désigné de l'Economie et des Finances, Giovanni Tria, est appelé à aborder les points stratégiques de l'accord gouvernemental comme l'introduction des taxes uniformes. Ensuite, le vice-Premier ministre Matteo Salvini dirigera l'Intérieur, un ministère crucial pour la Ligue, dans l'intention de repousser certaines de ses propositions prioritaires: du droit à l'autodéfense à la répression des débarquements et des migrants clandestins. Enzo Moavero Milanese est Ministre des Affaires Etrangères et, après une lutte acharnée avec le Présidium Colle concernant sa nomination, Paolo Savona s'occupe des Affaires Européennes. Savona est en effet opposé aux aspects structurels de la réglementation actuelle de l'UE, y compris ceux sur l'euro qui, selon lui, favoriseraient l'Allemagne. C'est pourquoi sa nomination initiale au portefeuille de l'économie a été rejetée et l'accord entre la Ligue et 5 étoiles a échoué.

Pour continuer la liste des ministres, Elisabetta Trenta dirige la défense, tandis que l'éminente avocate Giulia Bongiorno s'occupe de l'administration publique, Erika Stefani, Affaires régionales et autonomies, Gian Marco Centinaio Politiques agricoles et forestières, Marco Bussetti Education, Riccardo Fraccaro Relations parlementaires, Alfonso Bonafede Justice, Barbara Lezzi Affaires du Sud, Danilo Toninelli Infrastructures et Transports, Patrimoine Culturel Alberto Bonisoli, Giulia Grillo Santé et Sergio Costa Environnement.

Comme l'ont souligné certains journaux italiens, jamais auparavant, dans l'histoire de la République italienne, il n'y avait eu autant de «novices» ou d'étrangers politiques inclus dans un même gouvernement. En fait, 89,5% des ministres du gouvernement de Giuseppe Conte servent pour la première fois. Seuls 2 des 19 membres (soit 10,5%) occupaient des postes précédents: Paolo Savona (actuel ministre des Affaires européennes et ancien ministre de l'Industrie sous le gouvernement Ciampi) et Enzo Moavero Milanese (actuel ministre des Affaires étrangères qui occupait précédemment le même poste sous les gouvernements Monti et Letta).

6. MIGRATION: la Commission européenne veut 10 000 gardes-frontières

Le collège des commissaires a adopté, le 12 juin, une proposition visant à tripler le budget consacré à la migration et à la sécurité des frontières extérieures pour la période 2021-2027. Soit 34,9 Mds€ contre 13 pour 2014-2020. La Commission propose d'allouer 12 Mds€ afin de doter l'agence Frontex de 10 000 gardes-côtes et gardes-frontières, contre seulement 1 500 aujourd'hui. 4,8 Mds€ seraient par ailleurs répartis entre États membres de l'UE en fonction de la pression migratoire de chacun. Un Fonds asile et migration serait quant à lui doté de 10,4 Mds€ afin d'assister les États de l'UE en matière d'asile, d'intégration, de lutte contre l'immigration illégale et de retour des personnes non éligibles à l'asile. La Commission propose par ailleurs la création d'une agence pour l'asile, souhaitée à la fois par Emmanuel Macron et Angela Merkel.

7. ELECTIONS EUROPEENNES: Le Parlement européen fixe la répartition des sièges de députés après le Brexit

Les parlementaires se sont mis d'accord à une très large majorité (566 voix pour, 94 contre, 31 abstentions) sur la composition de l'hémicycle après 2019. Le nombre d'eurodéputés passera de 751 à 705. Sur les 73 sièges actuellement alloués au Royaume-Uni, 27 seront répartis entre 14 États (dont 5 supplémentaires pour la France). 46 sont réservés pour un futur élargissement de l'UE. Le Conseil européen des 28 et 29 juin doit définitivement adopter la future composition du Parlement européen.

8. ELECTIONS EUROPEENNES: Les Vingt-Sept proposent un seuil minimal obligatoire pour élire les eurodéputés

Le Conseil des ministres de l'UE a arrêté le 7 juin sa position sur la réforme de la loi électorale pour les élections européennes. Les États membres proposent un seuil obligatoire de 2 à 5 % des voix pour élire des eurodéputés dans les pays disposant de plus de 35 sièges au Parlement européen. L'Allemagne demandait une telle réforme après la suppression de son seuil de 3 % par la Cour constitutionnelle allemande avant les élections européennes de 2014, qui ont ainsi vu l'élection d'un membre du parti néonazi NPD.

Les pays concernés par la réforme auraient jusqu'aux élections européennes de 2024 pour la mettre en œuvre. Les ministres sont par ailleurs en faveur de l'impression des noms ou logos des partis politiques européens sur les bulletins de vote. Le Conseil requiert aussi des sanctions effectives contre les citoyens qui essaient de voter simultanément dans plusieurs États membres. Le Parlement européen doit donner son approbation au texte pour qu'il puisse entrer en vigueur.

9. ELECTIONS EUROPEENNES: certains partis français commencent à réfléchir à l'avenir

A la recherche de personnalités connues sur la scène nationale, les partis français peinent à composer leur liste en vue du scrutin de 2019.

▪ LES SOCIALISTES FRANÇAIS SONT EN DESACCORD QUANT A LEUR TETE DE LISTE

Une partie des socialistes français ne veut pas de Pierre Moscovici pour conduire la liste aux européennes. Lors d'une conférence de presse, le 6 juin, l'ancien ministre Christian Eckert a renouvelé son offre de services pour conduire la liste PS aux prochaines élections européennes. Une candidature qui vise à proposer une alternative à celle du commissaire européen Pierre Moscovici. Le nom de Christiane Taubira circule, mais pour une liste d'union de la gauche. Celui de la journaliste Élise Lucet est aussi parfois évoqué.

▪ GENERATION.S ET EELV OUVERTS A UNE ALLIANCE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES

Génération.s, le Mouvement de l'ancien candidat PS à la présidentielle de 2017, Benoît Hamon, et EELV (parti écologiste) tentent un rapprochement pour faire liste commune. Cette liste commune pourrait être menée par Noël Mamère. Les deux cherchent à trouver un terrain idéologique commun concernant la lutte contre les inégalités et la transition écologique. Début juin, Benoît Hamon, accompagné de Yanis Varoufakis (ancien ministre grec des Finances) ont lancé l'idée d'une primaire en amont du scrutin européen. Une proposition fraîchement accueillie à gauche.

▪ LES INSOU MIS SONT QUASIMENT EN ORDRE DE BATAILLE.

Le parti de Jean-Luc Mélenchon, La France insoumise est un des plus avancé. Il devrait faire valider par un comité de citoyens fin juin l'idée d'une tête de liste bicéphale et paritaire, menée par Charlotte Girard et Manuel Bompard. Les camarades de Jean-Luc Mélenchon ont deux objectifs : proposer une alternative à l'Europe sans être rapprochés de la contestation venue de l'extrême droite et arriver en tête des partis de gauche français. Le parti est également un des seuls qui a réussi une alliance avec d'autres partis européens : l'espagnol Podemos et le portugais El Bloco.

▪ UN AN AVANT LES ELECTIONS, LA GAUCHE EUROPEENNE DEBAT AVEC LES CITOYENS A PARIS

Une soirée intitulée « Demain – l'avenir de l'Europe, c'est la gauche. Protégeons notre planète, notre eau et notre air pur, pour la santé de tous » aura lieu au Cirque d'hiver, le 29 juin, 11 mois avant les élections de mai 2019. Les dirigeants de la gauche européenne (PSE et groupe S&D au Parlement), les maires de gauche des grandes villes d'Europe, le tout nouveau Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, le commissaire européen Pierre Moscovici .. interviendront tout au long de la soirée. Un échange aura lieu avec le public et les citoyens qui se manifesteront sur les réseaux sociaux. Le parti Les Républicains organise, le lendemain, un conseil national sur l'Europe à Menton (Alpes-Maritimes).

10. SECURITE SOCIALE: Tensions entre les Etats membres sur la réglementation de la coordination des systèmes de sécurité sociale

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Si les États membres de l'UE ont de grandes chances d'aboutir à un accord global lors du prochain Conseil Emploi et Social (EPSCO), ils ne sont pas parvenus à s'entendre sur un certain nombre de points dans le chapitre sur les avantages sociaux et la réglementation centrée sur la coordination sociale. systèmes de sécurité (règlement 883/2004) lors de la réunion du Comité des représentants permanents auprès de l'UE (COREPER) le 13 juin dernier.

Plusieurs délégations nationales s'inquiètent de la réduction à trois mois de la période pendant laquelle **la responsabilité du paiement des prestations de chômage** incombe à l'État membre où les cotisations des travailleurs sont déduites.

Pour les travailleurs frontaliers, c'est actuellement l'Etat dans lequel réside le travailleur qui est chargé de payer les allocations en cas de chômage. Il existe même un mécanisme de compensation de l'Etat membre où les cotisations sont déduites et payées à l'Etat membre mais, en moyenne, cette compensation ne correspond qu'à un tiers des prestations sociales payées par l'Etat membre de résidence.

C'est pourquoi la Commission européenne a suggéré un changement de paradigme. L'État membre où les cotisations sont versées reprendrait la responsabilité des prestations sociales après une période de 12 mois. En plus de l'allocation sociale, l'Etat membre où les contributions ont été faites serait obligé de fournir un soutien aux chômeurs en assurant une formation et un suivi, etc.

Ce changement important, conjugué à une forte réduction de la période de cotisation, pourrait avoir un impact significatif sur certains États membres, comme le Luxembourg, où le nombre de travailleurs frontaliers est très élevé (près de 43%).

Par conséquent, plusieurs délégations (Autriche, Malte, Chypre, Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Belgique et Luxembourg) apporteraient leur soutien à ces nouvelles modalités à condition qu'il y ait au moins une période de transition pour les mettre en œuvre. Cela pourrait être sept ans au lieu des 24 mois actuellement évoqués.

Au cours des discussions au COREPER, **l'indexation des allocations familiales d'où proviennent les travailleurs** a été mise sur la table par plusieurs délégations telles que l'Autriche, les Pays-Bas, le Danemark et l'Irlande. Ces pays ont proposé l'introduction d'une clause de réexamen afin de laisser la porte ouverte à ce type d'indexation à l'avenir.

11. EQUILIBRE VIE PRIVEE / VIE PROFESSIONNELLE : les États membres vident la Directive de sa substance

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. La directive « équilibre entre vie professionnelle et vie privée » propose que chacun des parents, à la naissance d'un enfant, ait droit à quatre mois de congés rémunérés à hauteur des indemnités maladie. La France s'y oppose fermement.
2. Le COREPER du 13 juin, réunissant les représentants permanents de l'UE, a laissé deux points politiques en suspens:
 - La transférabilité entre le père et la mère du congé parental
 - Les modalités de rémunération et les périodes de vacances.

Les États membres ont l'intention de réduire la période d'incapacité de quatre à deux mois. Cette réduction n'est toutefois pas du goût de certaines délégations qui souhaiteraient la réduire encore à un mois. Les États membres souhaiteraient également prévoir une plus grande marge de manœuvre en matière de rémunération, qui ne serait pas nécessairement liée aux indemnités de maladie, comme le suggère la Commission mais à un niveau «adéquat», laissé à la discrétion des États membres.

Les périodes de vacances pour les soignants pourraient également devenir beaucoup plus flexibles et la proposition de la Commission pour une période de cinq jours par an pourrait également être entièrement abandonnée.

Une autre nouveauté envisagée comprend l'introduction d'une "clause passerelle". Pour les États membres disposant d'une législation nationale qui va plus loin que les modalités de la législation européenne pour certains types de vacances, une dérogation pourrait être accordée.

L'objectif principal est d'avoir différents types de congés (congé de maternité, congé de paternité, congé parental, congé pour les aidants) au sein de l'UE28, tout en tenant compte de la diversité des législations nationales dans le domaine.

- Les modalités de rémunération et les périodes de vacances.

Les États membres ont supprimé la notion de rémunération sur la base des indemnités de maladie et l'ont remplacée par une rémunération "adéquate". A cet égard, certains États membres voudraient aller encore plus loin et supprimer toute référence à la rémunération.

L'objectif était de préparer et faciliter les négociations lors du Conseil Emploi et politique sociale (EPSCO) à venir.

Les délégations nationales s'orientent clairement vers une plus grande flexibilité dans les propositions avancées par la Commission.

Si les États membres n'arrivent pas à s'entendre, le texte risque d'être abandonné. La future présidence autrichienne du Conseil ayant l'air peu encline à le faire avancer. Lors de ces négociations interinstitutionnelles, deux mondes s'affrontent: le Parlement qui souhaite aller plus loin que le texte initial de la Commission et le Conseil qui souhaite en réduire les contours, considérant que le rôle de l'UE n'est pas d'agir en la matière.

12. ELA: Les Etats membres concernés par une éventuelle réduction de leurs compétences en raison de la future Autorité européenne du travail

Les Etats membres de l'UE craignent de voir leur influence réduite une fois que la future Autorité européenne du travail sera opérationnelle.

Lors de la dernière réunion du COREPER, la présidence a souligné qu'au cours de la phase préparatoire, de nombreuses questions ont émergé parmi les délégations, notamment la crainte que leurs compétences ne soient réduites une fois que les sept organes européens auront été transférés à l'Autorité.

Les représentants nationaux ont souligné que le lieu d'établissement de l'Autorité ne devrait avoir aucun effet sur leur champ de compétences. Ils demandent le transfert transparent des responsabilités des différentes structures existantes à l'Autorité. Les délégations nationales sont en outre préoccupées par le fait que la création de l'Autorité pourrait entraîner des coûts supplémentaires et une bureaucratie pour les États membres.

Les délégations se sont également déclarées préoccupées par le manque de détails sur le fonctionnement de la future agence et les conditions et modalités des inspections communes au niveau transfrontalier.

La Commission a répondu que ces détails seraient discutés au sein du groupe consultatif de l'Autorité européenne du travail, ce qui a été prévu dans le règlement. Et de rajouter que les Etats membres seront représentés au conseil d'administration de l'Autorité, qui sera responsable des décisions stratégiques.

L'objectif est de parvenir à un accord sous la présidence autrichienne de l'UE.

■ FINANCEMENTS EUROPEENS

13. PLAN JUNCKER : InvestEU ou comment la Commission européenne compte investir dans l'UE

CE QU'IL FAUT RETENIR

1. Lancé en 2015, le Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS ou Plan Juncker) visait à injecter 315 milliards d'euros supplémentaires d'investissement dans l'économie européenne. Le dispositif, doté d'un capital initial de 21 milliards, opérait via un effet de levier. Le plan a été étendu en 2017, visant un investissement total de 500 milliards d'euros.
2. La Commission européenne veut mettre sur pied nouveau fonds d'investissement de 650Mds€ sur sept ans pour la période 2021-2027 afin de remplacer le FEIS. Celui-ci a été présenté le 6 juin 2018 par le vice-président de la Commission, le Finlandais Jyrki Katainen.
3. L'objectif affiché est bien de financer plus alors que le départ du Royaume-Uni met les finances de l'UE sous pression.

■ SECURISER LES INVESTISSEMENT DU SECTEUR PRIVE

Pour le prochain cadre financier de l'UE, qui couvrira la période 2021-2027, la Commission veut sanctuariser 15,2 Mds€ (en prix courant). Cet argent permettra de provisionner un fonds de garantie d'une valeur de 38 milliards d'euros. L'exécutif européen espère même le faire passer à 47,5 Mds€, grâce à l'apport financier de tiers comme la Banque européenne d'investissement ou les acteurs nationaux comme la Caisse des dépôts ou la BPI en France.

Le fonds permettra alors de garantir des prêts pour des projets à travers toute l'UE. Jyrki Katainen estime que si tout se passe comme prévu, cela permettra de mobiliser un montant total de 650 Mds€ d'investissements.

- ⇒ La logique de la Commission européenne est toujours la même : en réduisant les risques pour le secteur privé, ce dernier sera plus enclin à investir.

L'effet de levier a été calculé en fonction des performances actuelles du FEIS. Ce dernier permet de lever 16 € pour 1 € de garantie. InvestEU mise sur 13,70 € mobilisés pour 1 € de garantie. La baisse du ratio s'explique par le souhait de financer plus de projets à caractère social.

▪ QUATRE GRANDES PRIORITES :

La Commission a insisté sur le fait que le nouveau fond serait plus simple et plus transparent pour les entreprises bénéficiaires. En effet, les multiples programmes de financements de l'UE seraient regroupés au sein d'une structure unique.

L'enveloppe du fonds de garantie de 38 Mds€ sera répartie entre quatre grands axes de financement :

- 11,5 Mds€ pour garantir des projets permettant de « soutenir le financement et l'investissement dans des infrastructures durables » dans des secteurs permettant de soutenir « la compétitivité », « la durabilité de l'économie et de sa croissance », « la résilience sociale », « le renforcement du marché unique » et améliorer la circulation des capitaux en Europe.
- 11,25 Mds€ pour garantir des investissements dans la recherche, l'innovation et la transformation numérique,
- 11,25 Mds€ pour garantir un meilleur accès aux financements pour les PME.
- 4 Mds€ pour garantir des projets permettant un meilleur accès à la microfinance et le financement d'entreprises sociales.

Pour financer un projet, il sera possible de combiner un prêt du futur InvestEU et une subvention européenne classique, comme celles prévues par les fonds régionaux (FEDER, FSE, FEADER...).

La Commission entend aussi utiliser le nouveau fonds pour favoriser la mise en place des réformes prévues dans les recommandations économiques qu'elle adresse chaque année aux pays. Elle octroie par ailleurs la possibilité aux États de reverser jusqu'à 5 % de leur enveloppe du fonds de cohésion à InvestEU. Les gouvernements pourraient choisir le secteur et même le territoire qui bénéficieraient des projets financés grâce à ce nouvel apport.

▪ LA BEI MISE EN RETRAIT

Dans sa proposition, la Commission prévoit de garder la mainmise sur l'utilisation d'InvestEU. Ce changement de cap est justifié par les objectifs représentés par les quatre axes de financement du fonds. Un contrôle plus politique est donc jugé nécessaire.

C'est également stratégique. Alors que pour le FEIS, la BEI gérait directement l'ensemble des capitaux, pour InvestEU, elle ne devrait en obtenir que 75 %. Le reste sera délégué à d'autres établissements, comme la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ou la Caisse des dépôts en France. Une situation qui déplaît fortement à la BEI. Elle va tenter de peser de tout son poids lors du passage du texte au Parlement et au Conseil de l'UE, pour inverser la balance.

14. HORIZON EUROPE: la Commission souhaite un changement radical via une "innovation de rupture"

Le nouveau programme-cadre Horizon Europe (post 2020), présenté par la Commission européenne le jeudi 7 juin, souhaite mettre l'accent sur l'innovation et, dans la mesure du possible, sur une innovation "de rupture".

Le commissaire à la recherche, Carlos Moedas, a appelé à un "changement radical" dans la manière dont l'UE encourage l'innovation. Il a donné l'assurance qu'en termes de budget, la Commission européenne considère la recherche et l'innovation comme «la priorité» pour l'avenir. La preuve en est que si l'on compare le budget du programme-cadre actuel Horizon 2020, moins la contribution du Royaume-Uni, l'augmentation de l'allocation globale suggérée aux Etats membres - de 67 à 97,6 Mds€ en prix courants (3,5 Mds€ du fonds InvestEU) est de 50%.

Comme annoncé, le programme Horizon Europe comprendra trois piliers thématiques principaux financés comme suit:

- 25,8 Mds€ pour Open Science, dont 17 Mds€ pour le Conseil européen de la recherche (un pilier qui a fait ses preuves par l'attribution de six prix Nobel et de cinq médailles Fields);
- 52,7 Mds€ pour le pilier «Défis mondiaux et compétitivité industrielle», en mettant l'accent sur l'alimentation, l'eau, la santé et l'énergie;
- 13,5 Mds€ pour le pilier Innovation ouverte, dont 10 Mds€ pour le Conseil européen de l'innovation.

Le Conseil européen de l'innovation se concentrera sur l'identification et le financement d'innovations innovantes créatrices de marchés et sur la mise en œuvre de progrès technologiques pour l'Europe. Il travaillera également à favoriser la croissance des start-up en Europe, afin qu'elles n'aient pas à chercher des capitaux aux États-Unis ou en Asie. Le Conseil de l'innovation fournira alors une aide directe aux innovateurs à travers deux principaux instruments de financement, **Pathfinder** pour les premières étapes et **Accelerator** pour le développement et la mise sur le marché.

Horizon Europe comprend aussi la réalisation de missions de recherche et d'innovation à l'échelle de l'UE. Ces missions, qui auront des objectifs clairs et mesurables, viseront à inclure un large éventail de parties prenantes dans les questions sociétales, telles que la recherche sur le cancer, les transports non polluants et l'élimination des plastiques des océans. L'objectif pour la Commission est d'aider à informer le grand public sur les projets de recherche et d'innovation sur lesquels l'Europe se concentre.

Le programme Euratom, qui soutient la recherche dans le domaine de la sûreté nucléaire, recevra un financement de 2,4 Mds.

Interrogé sur l'éventuelle implication du Royaume-Uni - le plus grand bénéficiaire du financement Horizon 2020 - dans le nouveau programme-cadre, Moedas a déclaré que le programme serait ouvert aux pays hors Europe et permettrait à un plus grand nombre de pays tiers de coopérer avec l'UE en y étant associé.

Le projet de règlement est disponible [ici](#)

■ AGENDA EUROPE - JUIN A DECEMBRE 2018

JUN	JUILLET	SEPTEMBRE
<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 7, 18 et 19 et 28 - réunion de la Commission EMPL 11 au 14 - Session plénière à Strasbourg</p> <p>■ CONSEIL 21 et 22 - réunion des ministres en Conseil EPSCO 28 et 29 - Conseil européen</p> <p>■ EFFE 27 - Réunion du Bureau</p> <p>■ FEPEM 26 - Congrès Innovation, Emploi & Domicile</p>	<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 2 au 5 - Session plénière à Strasbourg 11 et 12 - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ CONSEIL 1^{er} - début de la présidence autrichienne du Conseil 19 - réunion des ministres en Conseil EPSCO</p>	<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 10 au 13 - Session plénière à Strasbourg 6, 18 et 24 - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ CONSEIL 10 - réunion des ministres en Conseil EPSCO</p> <p>■ COMMISSION 24 au 26 - forum vieillissement actif et en bonne santé (Bilbao)</p> <p>■ EFFE 6 - Réunion du groupe de travail informel au Parlement européen 24 et 25 - visites politiques dans le cadre du projet PRODOME (Paris)</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 1^{er} au 4 et du 22 au 25 - Session plénière à Strasbourg 8, 9 et 18 - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ CONSEIL 18 et 19 - Conseil européen 11 et 12 - réunion des ministres en Conseil EPSCO</p> <p>■ EFFE 22 - Conseil d'orientation EFFE</p>	<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 12 au 15 et 28 et 29- Session plénière à Strasbourg 5 - 19 et 20 - 26 et 27 - réunion de la Commission EMPL</p>	<p>■ PARLEMENT EUROPEEN 10 au 13 - Session plénière à Strasbourg 3 - réunion de la Commission EMPL</p> <p>■ CONSEIL 13 - 14 - Conseil européen 6 - 7 - réunion des ministres en Conseil EPSCO</p>

■ NOMINATIONS

COMMISSION

- **Yizhou Ren**, ancien attaché de presse de la DG Concurrence (COMP), rejoindra le cabinet de Margrethe Vestager à partir du 1er juillet. Il remplace **Astrid Cousin**.
- **Jana Hoskova** est promue à la tête du secteur des programmes à la DG Justice et Consommateurs.

PARLEMENT

- L'eurodéputé Verts **Claude Turmes** quittera le Parlement européen pour remplacer le secrétaire d'Etat luxembourgeois à l'environnement et au développement durable, **Camille Gira**, décédé.
- **Éric Andrieu** élu vice-président du groupe socialiste et démocrate au Parlement européen. Le Français remplace sa compatriote **Isabelle Thomas**, démissionnaire. Le groupe des socialistes et démocrates est la deuxième force politique au sein de l'hémicycle, derrière la droite conservatrice, avec 189 eurodéputés.
- **Viviane Reding** quitte le Parlement européen. Celle qui fut deux fois commissaire européenne et à l'origine de la nouvelle législation sur la protection des données personnelles a posé sa démission. Elle siège au Parlement européen depuis 2014. Son départ sera effectif le 2 septembre. À 67 ans, Viviane Reding va se présenter aux législatives luxembourgeoises qui se dérouleront au mois d'octobre et ambitionne de devenir ministre. À Bruxelles, elle sera remplacée par **Christophe Hansen**. Assistant parlementaire entre 2007 et 2014, il a ensuite rejoint successivement la représentation permanente du Luxembourg et la chambre de commerce du grand-duché.
- **Jan-Philipp Albrecht**, left the European Parliament to become a minister in the Schleswig-Holstein region in Germany.

ESPAGNE

- **Nadia Calviño**, DG en charge du budget à la Commission européenne vient d'être nommée Ministre de l'économie au sein du gouvernement du nouveau Premier Ministre **Pedro Sánchez**. La rumeur dit qu'au lieu de démissionner, elle a pris un congé sans soldes.

AUTRES

- **Emma Navarro** a été nommée vice-présidente et membre du comité de gestion de la Banque européenne d'investissement (BEI)
- **Irmantas Jarukaitis** de Lituanie et **Peter George Xuereb** de Malte ont été nommés juges à la Cour de justice de l'Union européenne.

A propos de EFFE

Créée en 2012, La Fédération Européenne des Emplois de la Famille (EFFE) présidée par Marie Béatrice Levaux repose sur la volonté de faire vivre les principes de : libre choix du mode de vie et d'accompagnement des citoyens à leur domicile ; respect du domicile privé ; responsabilité sociale citoyenne.

L'EFFE (www.effe-homecare.eu) promeut et défend l'emploi à domicile auprès des institutions européennes : elle s'engage à porter un modèle d'innovation sociale au service des citoyens européens grâce aux services et aux emplois de la famille au domicile, se faisant le relais de la stratégie UE 2020 en faveur d'une « économie sociale de marché durable ». Maître-mot du secteur l'inclusion sociale est au cœur du secteur des emplois de la Famille en tant que source de croissance économique grâce à la création d'emplois de masse et la lutte contre le travail non déclaré.

Marie Béatrice Levaux (FEPEM) – Présidente ; **Andrea Zini** (ASSINDATCOLF) – Vice-président ; **Karmele Acedo** (Grupo SSI) – Secrétaire générale ; **Anita Poutard** (IPERIA-L'institut) – Trésorière.

CONTACT :

Aude Boisseuil, Déléguée générale (aboisseuil@fepem.fr) - +336 26 08 21 66



ASSOCIAZIONE
SINDACALE NAZIONALE
DEI DATORI DI
LAVORO DOMESTICO
Associazione riconosciuta



Le syndicat
professionnel
à votre écoute

